



Courrier Clubs N°1492

du 02 mars 2021

MODIFICATION D'AGENDA :

Notre assemblée générale électorale est reportée au :

DIMANCHE 28 MARS 2021matin

à la Maison départementale des Comités sportifs à
MenneCY jusqu'à nouvel ordre.



Piscine de Lisses

Ouverture de créneaux associatifs

La piscine du Long Rayage a rouvert ses portes depuis le 1er mars au grand public. La condition permettant ceci est l'ouverture de la coupole de la piscine, rendant le bassin extérieur et les activités en plein air (en référence au décret n° 2021-48 du 15 janvier 2021, notre établissement, de type X, avec un toit ouvert est alors assimilé PA (plein air)).

Aussi, dans ce cadre, la piscine du Long Rayage de Lisses offre des créneaux pour les associations sportives, avec deux associations de 16 nageurs maximum par créneau :

- * Lundi : 14h30, 16h - 17h30
- * Mardi : 14h30, 16h - 17h30
- * Mercredi : 9h - 10h30, 14h30 - 16h, 16h - 17h30
- * Jeudi : 14h30, 16h - 17h30
- * Vendredi : 14h30, 16h - 17h30

En fonction des directives qui seront données cette semaine par le Gouvernement, il sera envisagé dans un deuxième temps de mettre en place des créneaux associatifs le week-end. Vous en serez bien évidemment informés.

Ces créneaux seront payants (35 € de l'heure par ligne) pour les associations hors du territoire de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud.

A noter aussi que :

- * Les associations sont responsables de la surveillance du bassin
- * L'accès à l'établissement se fera en respectant un protocole d'accueil bien précis et devra être scrupuleusement respecté
- * Le toit de la piscine sera ouvert
- * L'utilisation du gel hydro alcoolique est obligatoire à l'entrée
- * Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement

Renseignements :

William Wegener
Responsable de site - Piscine du Long Rayage
Chargé de Communication
Direction des Sports
Tél : 06 13 38 95 97
Mail : W.WEGENER@grandparissud.fr

Campagne PSF 2021

Lancement de la campagne PSF 2021

La FFN informe du lancement prochain de la campagne de demande de subvention au titre des « Projets Sportifs Fédéraux 2021 ».

La date de lancement sera précisée avec la diffusion, mi-mars, d'un mail à toutes les structures fédérales.

D'ores et déjà, sachez que les ligues, comités et clubs auront jusqu'au 30 avril dernier délai pour déposer leur dossier dans Compte Asso via le lien suivant :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>.

Enfin, au regard du contexte particulier lié à la crise sanitaire qui touche les clubs depuis l'an dernier, des nouveautés ont été apportées dont notamment, la création d'une rubrique spécifique « plan de relance/gestion de la crise » pour aider les associations en grande difficulté.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter à l'adresse :

psf@ffnatation.fr

Formations

Formation pour les éducateurs à l'activité Nagez Forme Santé

L'activité Nagez Forme Santé est une activité de natation proposée à des personnes cherchant à optimiser leur capital santé. La natation a des effets positifs sur les personnes diabétiques, atteintes de maladies cardio-vasculaires, atteintes de pathologies respiratoires, atteintes de cancers..... Le Nagez Forme Santé est encadré par des éducateurs ayant reçu une formation spécifique « Educateur Nagez Forme Santé » afin que chaque pratiquant puisse évoluer dans un environnement sécurisé et nager selon ses aspirations et ses capacités propres.

L'ERFAN Ile-de-France lance cette formation à partir d'avril 2021 sur quatre week-ends.

Les informations avec le dossier d'inscription sont en pièces jointes.

Afin de proposer au sein des clubs une natation adaptée au bénéfice de personnes atteintes de maladies chroniques et en relais d'un programme d'éducation thérapeutique il est indispensable de former les éducateurs à cette spécificité.

Renseignements :

Jérôme CHASTAGNER

Ligue Ile de France de Natation

Tél. : 01 40.31.19.29

■ **Mardi de la FFN - Méthodologie de l'entraînement**

L'INFAN organise le mardi 09 mars 2021 un Mardi de la FFN sur la Méthodologie de l'entraînement ou comment s'appuyer sur des marqueurs de suivi permettant d'objectiver la notion d'effort perçu afin d'expérimenter de nouvelles pistes de développement de la performance. Cette formation est éligible au financement par l'AFDAS pour les salariés des clubs.

Fiche de présentation disponible en pièces jointes et inscription avant le 05 mars 2021 exclusivement à partir du lien figurant sur la fiche de présentation disponible en pièces jointes

Plus d'infos auprès de: infan@ffnatation.fr ou 01.70.48.45.51

■ **Mardi de la FFN - Analyser l'efficacité propulsive des nageurs**

L'INFAN organise le mardi 16 mars 2021 un Mardi de la FFN sur la thématique de "l'analyse de l'efficacité propulsive". A cette occasion seront évoquées des notions théoriques qui permettront d'étudier les vidéos de vos athlètes (cf les consignes préalables). Cette formation est éligible au financement par l'AFDAS pour les salariés des clubs (entraîneurs et autres).

Fiche de présentation disponible en pièces jointes et inscription avant le 12 mars 2021 exclusivement à partir du lien figurant sur la fiche de présentation disponible en pièces jointes

Plus d'infos auprès de: infan@ffnatation.fr ou 01.70.48.45.51

■ **L'Agence nationale du Sport & Soutiens ton club**

Initié dès 2020 par la Fondation du Sport français, le dispositif « Soutiens ton club » se poursuit en 2021 pour aider les clubs sportifs à franchir la période particulière que nous vivons.

A ce jour, le dispositif a déjà permis de recenser plus de 5 400 clubs sur la plateforme <http://www.soutienstonclub.fr> et de récolter plus d'1,4M€ de dons.

De nombreux dispositifs nationaux et locaux sont mis à votre disposition pour soutenir votre association et l'aider à surmonter les effets de la crise sanitaire dans le monde du sport.

Le dispositif « Soutiens ton club » est particulièrement innovant et peut permettre à votre structure de mobiliser les dons de particuliers et / ou d'entreprises de manière ponctuelle ou plus durable, tout en leur permettant de bénéficier de déductions fiscales selon les dispositions prévues par la loi et dans un cadre totalement sécurisé.

L'Agence nationale du Sport est partenaire de ce dispositif et nous vous invitons à inscrire votre association sur la plateforme pour favoriser l'obtention de dons en direction de votre structure.

Vous trouverez toutes les informations sur les liens suivants :

Vous rendre sur la plateforme :

https://www.soutienstonclub.fr/?gclid=EAIaIQobChMIurehpMu_6QIVF7TVCh2WaQj8EAYASAAEgKxvvd_BwE

Télécharger le Kit de promotion de l'opération :

https://cloud.cnosf.fr/portal/RawWebAppPage.aspx/fid/13952776181996424731_12081961015877977187

■ **Formations gratuites du département de l'Essonne**

Lien pour accéder au plan de formations du département :

<https://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/associationsessonnefr>

■ **Formations CROSIF**

Lien vers les formations :

https://2rqw0.r.ag.d.sendibm3.com/mk/mr/vnKEqZBJbVVKGsodd0nV2KYvcHEhndx25-LZGLvf0PjJvMZvr1hqpQDJlAxhpR-h0m5-qbJVJsOCKKnVh49waYwFZkfOvdiGM_weD_nhwJRnC4

Partenariats

■ Croix-Blanche91-formation au secourisme

FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS
GESTION DE POSTES DE SECOURS



Secouristes Français
Croix Blanche

91

www.croixblanche91.org

■ EUROCOM

PROFITEZ DE **-20%**

SUR     

AVEC LE CODE

CD91NATSWIM

*Valable toute l'année / Hors promotions en cours



www.eurocomswim.com